

Conditions de remboursement aux activités Aqua'val : mode d'emploi

Attention ! Toute fraude ou fausse déclaration lors de l'inscription en ligne sera sanctionnée par l'annulation de la pré-inscription voire de l'inscription.

- Télécharger les conditions générales d'utilisation

Les modalités de remboursement et de dédommagement au 1er septembre 2016

Nous vous remercions de prendre en compte les changements concernant les modalités de remboursement applicables au 1er septembre 2016 .

Remboursement pour raisons médicales

- Présentation d'un **certificat médical dans les 8 jours** suivant l'arrêt des cours
- Interruption de l'activité pendant **au moins 4 semaines consécutives**
- Pas de remboursement possible pour les activités des petites et grandes vacances scolaires.

Toute demande ultérieure à cette période de 8 jours ne pourra pas être prise en compte et ne permettra pas la création du dossier de remboursement.

Dédommagement pour cours manqués

Suite à une décision des élus de la commission piscine, les dédommagements ne seront plus possibles à partir de la saison 2016-2017.

Aqua bike et aquagym à la carte

Ces activités réservables "à la carte" sur le planning du site, ne feront pas l'objet de remboursement dans la mesure où l'utilisateur peut modifier ou annuler sa réservation jusqu'à 48h de la séance.

Piscine Aqua'val

📍 Esplanade de Klettgau
44190 Clisson

☎ 0240542456

[Envoyer un message](#)

Les activités

- Inscriptions mode d'emploi
- S'inscrire aux activités
- Dates des cours 2018-2019
- Remboursement : mode d'emploi
- Inscriptions trimestrielles 2018-2019
- Les activités enfants proposées à Aqua'val
- Les activités adultes proposées à Aqua'val
- Les activités de bien-être

CLISSON, SÈVRE & MAINE **TOUJOURS!** 15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - accueil@clissonsevremaine.fr

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche
Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne

